**Ministère de l'Education, de la Formation Technique et Professionnelle**

# REVUE SECTORIELLE EDUCATION 2018

## DOCUMENT DE TRAVAIL

## AIDE MEMOIRE

(ÉBAUCHE)

**Bujumbura, avril 2019**

# Sigles et abréviations

| | |
|---|---|
| A.A. | Année Académique |
| ACFPT | Appui Complémentaire à la Formation Professionnel et Technique |
| AEB | Association des Employeurs du Burundi |
| AFD | Agence Française de Développement |
| AS | Année Scolaire |
| BECEF | Bureau d'Etude du Curriculum de l'Enseignement Fondamental |
| BISEM | Bureau des Infrastructures de l'Equipement et du Matériel |
| BPSE | Bureau de la Planification et des Statistiques de l'Éducation |
| CEM | Centre d'Enseignement des Métiers |
| CFP | Centre de Formation Professionnelle |
| CGE | Comité de Gestion de l'École |
| CHASAA | Chambre Sectorielle de l'Art et de l'Artisanat |
| CNES | Commission Nationale de l'Enseignement Supérieur |
| CRIDIS | Centre de Recherche et d'Intervention pour le Développement Individuel et Social |
| CTB | Coopération Technique Belge |
| CVR | Commission Vérité Réconciliation |
| DCE | Direction Communale de l'Enseignement |
| DGBP | Direction Générale des Bureaux Pédagogiques |
| DGRH | Direction Générale des Ressources Humaines |
| DPE | Direction Provinciale de l'Enseignement |
| DV | Double vacation |
| ECOFO | École Fondamentale |
| EMFP | Enseignement des Métiers et Formation Professionnelle |
| ENABEL | Agence Belge de Développement |
| EM | Enseignement des Métiers. |
| ENS | École Normale Supérieure |
| FCE | Fond Commun de l'Éducation |
| FNUAP | Fonds des Nations Unies pour la population |
| FPSE | Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education |
| GP | Groupe Pédagogique |
| GPE | Global Partnership for Education |
| GSE | Groupe Sectoriel Education |
| IPA | Institut de Pédagogie Appliquée |
| ISU | Institut des Statistiques de l'UNESCO |
| MEFTP | Ministère de l'Education, de la Formation Technique et Professionnelle |
| MESRS | Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique |
| MFP | Ministère de la Fonction Publique |
| ODD | Objectifs pour le Développement Durable |
| PAADESCO | Projet d'Appui à l'Amélioration des Apprentissages en Début de Scolarité |
| PACEF | Programme d'Appui à la Consolidation de l'Enseignement Fondamental |
| PACEJ | Projet d'Amélioration des Apprentissages et de l'Employabilité des Jeunes |
| PAM | Programme Alimentaire Mondial |
| PASEC | Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la Confemen |
| PATB | Plan d'Action Triennal Budgétisé |
| PME | Partenariat Mondial pour l'Education |
| PSDEF | Plan Sectoriel de Développement de l'Éducation et de la Formation |
| PTE | Plan Transitoire de l'Education |
| PTF | Partenaires Techniques et Financier |
| REC | Ratio Élèves/Classe |

| | |
|---|---|
| REE | Ratio Élèves/Enseignants |
| RTP | Right To Play |
| SIGE | Système d'Information et de Gestion de l'Education |
| TBS | Taux Brut de Scolarisation |
| TNS | Taux Net de Scolarisation |
| UB | Université du Burundi |
| VIS | Volontariat International pour le Développement |
| WV | World Vision |

# Table des matières

Sigles et abréviations ..... 0
Introduction ..... 4
Le contexte ..... 4
Résumé exécutif ..... 5
L'état du système éducatif en 2018 ..... 6
a) Les indicateurs de scolarisation ..... 6
b) Les points d'avancement et les défis persistants ..... 7
Les réalisations du PATB 2018 ..... 9
a) Amélioration de l'accès, de l'équité, de la qualité au fondamental et de la résilience ..... 9
b) L'extension et le renforcement de l'EMFP ..... 11
c) L'amélioration de la gouvernance scolaire ..... 12
d) Recommandations ..... 14
Les états financiers ..... 15
a) La part du Gouvernement dans le financement du PTE ..... 15
b) Appuis financiers du PTE par les partenaires ..... 15
c) Recommandations relatives aux états financiers ..... 17
Actions à poursuivre pour 2019 et 2020 ..... 18
ANNEXES ..... 20
ANNEXE1 : Etat des indicateurs au fondamental en 2017-2018 et les prévisions du PSDEF 20
ANNEXE 2 : Les réalisations du PATB 2018 ..... 20

## Introduction

Le Ministère de l'Education, de la Formation Technique et Professionnelle (MEFTP) a organisé du 20 au 21 mars 2019, dans les enceintes de l'Hôtel Royal Palace, une Revue conjointe de l'éducation 2018 au Burundi avec l'appui financier de l'UNICEF et du GPE. Ces travaux ont vu la participation de hauts cadres et cadres du MEFTP, du Ministère des Finances et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, des représentants des PTF (cadres de l'UNICEF, points focaux GPE, de l'AFD, d'ENABEL et des ONG). Il s'agissait d'une première revue tenue après le démarrage du Plan Transitoire de l'Education (PTE) et de la mise en œuvre du Plan d'Action Triennal Budgétisé 2018-2020. Il sied de rappeler que les membres du Groupe Sectoriel de l'Education (GSE) ont endossé le PTE au mois de mai 2018 et se sont engagés à le soutenir financièrement, ainsi qu'à en faire le suivi et l'évaluation.

## Le contexte

Le PTE et son PATB 2018-2020 sert de plan de travail aux différentes actions menées dans le secteur. Le PTE se base sur le Plan Sectoriel pour le Développement de l'Education et de la Formation (PSDEF 2012-2020). Les deux documents de programmation ont été endossés par le Gouvernement du Burundi et ses partenaires de développement. Ces Plans constituent donc un cadre de référence et de mobilisation des ressources pour l'ensemble des acteurs intervenant dans le secteur de l'éducation.

Le PTE a été élaboré au cours de l'année 2017 et signé au mois de mars 2018. Sur base du PTE, le Gouvernement burundais, avec l'appui de l'AFD (Agent partenaire) et de l'UNICEF (Chef de file du secteur) a élaboré une seconde requête financière adressée au GPE au mois d'août 2018. La requête a été approuvée fin mars 2019. Les fonds permettront la continuité des programmes soutenant la finalisation de la réforme de l'Enseignement fondamental pour 2019-2022.

A travers les plans sectoriels, le Gouvernement du Burundi et ses partenaires ont adopté une position commune autour des grandes priorités du système. Il s'agit notamment : (1) de la consolidation des acquis en termes d'accès, d'équité et de qualité ; (2) du maintien du plus grand nombre d'enfants jusqu'à la fin du cycle fondamental ; (3) de l'amélioration des apprentissages, ainsi que du développement de l'Enseignement des Métiers et de la Formation Professionnelle.

Il convient de rappeler ici que l'option de définir un plan réalisable de 3 ans, et non un plan de développement sectoriel décennal, permet une transition sereine vers une planification à long terme.

## Résumé exécutif

*Le PTE vise à mettre en œuvre les axes suivants :*

- *L'accès et l'équité, fixés dans le cadre du PSDEF, en particulier le maintien des enfants jusqu'à la fin du cycle 4 du fondamental*
- *L'amélioration de la qualité des apprentissages, notamment au travers de l'amélioration de l'encadrement de proximité, la réduction des redoublements et la disponibilité de manuels scolaires.*
- *L'enseignement des métiers et la formation professionnelle. Il s'agit de développer des alternatives de formation pour la part des élèves qui ne peut ou ne souhaite pas continuer au post-fondamental.*
- *Le renforcement de la résilience du système au travers du soutien à la politique d'alimentation scolaire ainsi que d'autres actions sanitaires, la définition de normes de constructions des salles de classes pouvant résister aux intempéries ainsi que l'accompagnement des enfants ayant interrompu leur scolarité.*
- *L'amélioration de la gouvernance et du pilotage du secteur.*

*La revue sectorielle qui a fait l'objet d'un atelier du 20 au 21 mars 2018, a concerné l'analyse de l'état d'exécution du Plan d'Actions Triennal Budgétisé (PATB 2018-2020), qui définit de manière détaillée les actions prévues au niveau des axes repris ci-dessus, et plus particulièrement le Plan d'Action 2018. La revue a été une occasion de procéder à une analyse des indicateurs actuels de scolarisation afin d'apprécier les progrès réalisés, mais aussi pour identifier les défis et les obstacles qui retardent ou qui sont susceptibles de retarder l'atteinte des objectifs fixés. En résumé, les participants à la revue ont concentré leur attention sur les éléments suivants :*

- *L'état actuel des indicateurs par rapport aux objectifs du PTE et du PSDEF*
- *L'analyse de l'impact des mesures et actions menées sur ces indicateurs*
- *L'analyse des actions du PATB 2018-2020 réalisées en 2018. Trois domaines étaient concernés : (1) l'amélioration de l'accès, de l'équité et de la qualité dans le fondamental ; (2) l'Enseignement des Métiers et la Formation Professionnelle et (3) l'Amélioration de la Gouvernance Scolaire. Les réalisations en 2018 pour ces trois domaines sont reprises dans les annexes*
- *Les états financiers : les participants ont identifié les actions, financées ou non, prévues dans le PATB. Le niveau de couverture des besoins, les procédures de décaissement et les contraintes administratives ont également été discutés. Les promesses d'appuis financiers, mises en œuvre en 2018, et celles prévues pour les années 2019 et 2020 figurent en page 15 du présent document.*

## L'état du système éducatif en 2018

### a) Les indicateurs de scolarisation

- **L'enseignement préscolaire** : la demande et l'offre restent faibles. En 2017, 1 573 structures étaient enregistrées (public/privé confondus ?). Ceci représente 2 431 salles de classe avec un effectif de 107 591 élèves (contre 92 001 en 2015) réparties dans les établissements publics et privés ainsi que dans les structures communautaires. Le ratio élèves/salle de classe était de 44 en 2017-2018 (contre 41,4 en 2015-2016). Le ratio élèves/éducateur s'élevait à 38 en 2017-2018 (contre 35,4 en 2015-2016). Le pourcentage d'éducateurs non qualifiés était de 20% en 2017 (contre 29% en 2015).

- **L'enseignement fondamental** est un secteur en pleine expansion. Le taux d'accroissement moyen annuel est de 7,5%. Le nombre d'élèves dans les trois premiers cycles du fondamental est passé de 2 110 429 en 2015-2016 à 2 170 873 en 2017-2018. La couverture au fondamental est relativement complète avec un Taux Brut de Scolarisation (TBS) de 112.9% en 2017-2018 contre 119,1% en 2015-2016. Le Taux Net de Scolarisation (TNS) s'élevait à 86% en 2017-2018.

  Cependant, le système est encore inéquitable. En effet, des disparités de genre et géographiques sont encore importantes. On constate tout de même des indicateurs positifs au niveau de l'indice de parité (1,09 en faveur des filles) et un Taux Brut d'Admission (TBA) très élevé (120.8% en 2017-2018 contre 131,8% en 2015-2016). Cependant, le taux de rétention est faible : 49,5% avec un écart favorable aux filles (54,0% contre 45,0%).

  Deux autres indicateurs de qualité restent très faibles : (1) le taux de redoublement et (2) le ratio élèves/classe (REC). Dans les 3 premiers cycles du fondamental, le taux de redoublement est de 27.7%, alors que la cible pour 2020 est de 10%. Au cycle 4, ce taux est de 21% et la cible pour ce cycle de 8% en 2020. Le REC, quant à lui, était de 70 en 2017-2018 contre 74 en 2015-2016. Au premier cycle, le REC reste plus élevé : il était en moyenne de 92 en 2017-2018. Le ratio élèves/enseignant (REE) était de 56.3 en 2017-2018 contre 47 en 2015. Il faut souligner aussi le fait que le taux de double vacation dans les 3 premiers cycles reste très élevé. Ces indicateurs montrent que les performances du système en matière de qualité restent faibles.

Les **taux de redoublement et d'abandons** ont particulièrement attiré l'attention des participants à la revue. Les raisons principales du redoublement ont été identifiées comme étant :

- ✓ L'insuffisance ou manque de manuels scolaires ;
- ✓ Le manque ou l'insuffisance d'infrastructures et d'équipements ;

- ✓ Les effectifs d'élèves élevés par classe ;
- ✓ L'Inscription précoce en 1ère année/immaturité scolaire ;
- ✓ Le manque d'encadrement des enseignants et quasi absence de formation continue des enseignants ;
- ✓ Le manque d'enseignants compétents (Faiblesse du système de formation initiale);
- ✓ L'absence et/ou la non ponctualité des enseignants (Manque de motivation des enseignants) ;
- ✓ Le non-respect du programme officiel (Manque de formation).

Les raisons principales de l'abandon scolaires ont été identifiées comme étant :

- ✓ Un cout d'opportunité trop élevé face à la grande pauvreté des ménages (enrôlement des enfants mineurs dans les activités rémunératrices);
- ✓ Absence de suivi du changement d'établissement des élèves (Augmentation artificielle du taux d'abandon) ;
- ✓ Absence d'accompagnement scolaire et périscolaire des élèves par les enseignants, les parents, les Comités de Protection des Enfants (CPE) ;
- ✓ Surévaluation des effectifs réels, par les directeurs d'établissement, pour gonfler les frais de fonctionnement
- ✓ VBG, grossesses et mariages précoces

- **L'enseignement post-fondamental** : la capacité d'accueil s'améliore progressivement mais reste insuffisante. En 2017-2018, le nombre d'élèves inscrits était de 292 889 contre 182 607 en 2015-2016 soit une augmentation de près de 60, 3%. Les filles représentaient respectivement 43,5% des effectifs en 2015-2016 et 49% en 2017-2018. Le TBS au post-fondamental était de 27,6% en 2016 contre 32.3 % en 2017-2018 et le taux d'achèvement s'élevait à 17,3% en 2015-2016 contre 16.4% en 2017-2018.

- **L'enseignement technique et professionnel** : il comptait en 2017-2018, un effectif de 68 831 contre 50 897 élèves en 2015. Les filles représentaient 47,2% de l'effectif. En 2015-2016, la capacité d'accueil était de 206 établissements (dont 59% étaient des établissements privés) tandis qu'en 2017-2018 ce sous-secteur comptait 297 écoles (dont 192 du secteur privé, soit 65%). Notons que le taux de redoublement dans ce sous-secteur a augmenté de 8.6% : il est passé de 10,6% en 2015-2016 à 19.2% en 2017-2018.

**b) Les points d'avancement et les défis persistants**

- **Les avancées**

**Amélioration des indicateurs de scolarisation et de la qualité :** (1) Le TBS de scolarisation au fondamental est au-dessus de 100%. Ceci signifie néanmoins une présence importante d'élèves ayant dépassé l'âge de fréquenter les classes où ils se trouvent ; (2) la parité

filles/garçons est atteinte au fondamental et au préscolaire ; (3) la récente décision du Gouvernement concernant le décalage de l'apprentissage des langues est susceptible de contribuer à l'amélioration des résultats scolaires au fondamental. Le français sera enseigné au premier cycle, l'anglais va débuter avec le cycle 2 et le swahili au cycle 4.

**Concernant la gestion des enseignants :** (1) Au regard de la grande diversité des profils des enseignants, des mesures ont été prises afin d'harmoniser les formations initiales et continues des enseignants du fondamental ; (2) des référentiels de formation des enseignants sont disponibles ainsi que le Cadre d'Organisation Curriculaire ; (3) des efforts importants ont été fournis ces 3 dernières années pour la réduction des disparités au niveau de l'affectation des enseignants (opérations de redéploiement intensifiées depuis 2016).

**L'amélioration de la gouvernance scolaire :** (1) Progrès dans le processus de déconcentration et de décentralisation. Le cadre légal fixé dans le nouveau décret organisant le Ministère de l'Education définit de manière précise le cahier de charge de chaque structure et sous-structure; (2) amélioration en cours des procédures de collecte et de rapportage des données scolaires ; (3) mise en place des réseaux scolaires pour la mutualisation des ressources ; (4) Développement de nouvelles orientations stratégiques pour le développement de l'enseignement des métiers et de la formation professionnelle en soutien à la réforme du fondamental.

- **Les défis persistants**

**Des niveaux d'indicateurs insuffisants au regard des objectifs du PTE :** (1) TBS de préscolarisation très bas (10.2%) ; (2) le REC très élevé surtout pour le premier cycle du fondamental ; (3) persistance d'un niveau élevé de redoublements ; (4) difficultés à réduire ou supprimer la double vacation ; (5) forte pression sur le taux de transition du fondamental au post-fondamental ; (5) taux faibles d'achèvement[1] : aux 3 premiers cycles du fondamental : 59,7% ; 42% pour le cycle 4 ; et 32% pour le post-fondamental 4; et ; (6) persistance de disparités pour les groupes pédagogiques à double vacation, et pour les temps d'apprentissage.

**La question des enseignants :** (1) Multiplicité des profils des enseignants dans le fondamental et le post-fondamental ; (2) manque de coordination entre les institutions formatrices et les gestionnaires des programmes ; (3) pourcentage faible d'enseignants bénéficiant de formations continues ; (3) déficit d'enseignants qualifiés pour l'EMFP et l'enseignement technique.

[1] BPSE : Indicateurs 2017-2018, p.43

**Le financement du secteur :** Malgré les efforts du Gouvernement à financer le secteur (18% du budget 2018)[2], près de 80% des ressources financent les salaires laissant peu de moyens pour des investissements essentiels pour l'évolution globale du système. Ainsi, les interventions relatives à la qualité sont essentiellement financées par des ressources extérieures (en forte diminution depuis quatre dernières années).

## Les réalisations du PATB 2018

### a) Amélioration de l'accès, de l'équité, de la qualité au fondamental et de la résilience

- **La gestion et la formation des enseignants**

L'un des axes importants du PTE est d'assurer la disponibilité des enseignants qualifiés en nombre suffisant dans les écoles. Deux actions phares figurent dans le PTE[3] : (1) poursuivre les mesures d'optimisation de l'utilisation des enseignants en activité, (2) recruter, former des enseignants et les affecter dans les écoles qui sont en situation critique (enseignants en double vacation, écoles avec des ratios élèves/enseignant élevés). Il est proposé de prioriser les classes du premier cycle, au regard des indicateurs d'accès dans ce cycle. En sus de leur qualification, la question des enseignants se pose aussi au niveau de leur répartition sur le territoire et de leurs conditions de vie et de travail. Mesure phare pour corriger les disparités persistantes dans les affections, une politique volontariste de redéploiement des enseignants vers des zones en déficit est mise en œuvre depuis la rentrée 2016.

- **La réduction des disparités de genre**

En ce qui concerne la parité, elle est atteinte au préscolaire et au fondamental. Le taux d'achèvement des filles est supérieur à celui des garçons d'un peu plus de 8% (enseignement fondamental ?). Il subsiste cependant des situations défavorables aux filles, notamment celles liées aux violences basées sur le genre. Une action spécifique a été intégrée dans le PTE en ce sens. En effet, une étude qualitative est prévue sur les écarts de genre dans les 3 premiers cycles du fondamental en faveur des filles ainsi que sur la situation particulière de 4 provinces qui enregistrent les plus importants écarts en défaveur des filles. Aussi, une action de vulgarisation en milieu scolaire de la loi sur les violences basées sur le genre est prévue. Il s'agit de la Loi No 1/13 du 22 septembre 2016 portant sur la prévention, la protection des victimes et la répression des violences basées sur le genre.

[2] Cf. Calcul fait à partir des données de la Loi Budgétaire 2018-2019
[3] PTE p.15.

**La promotion de l'éducation inclusive**

En ce qui concerne la scolarisation des enfants à besoins spécifiques, les actions prévues dans le PTE concernent le renforcement des capacités des acteurs ainsi que la structuration de la gouvernance de l'éducation inclusive, notamment au travers : (1) du recensement des acteurs, (2) de l'organisation d'un forum national et (3) de l'élaboration d'une politique nationale de la scolarisation inclusive. Le Ministère de l'Education, de la Formation Technique et Professionnelle avait déjà pris l'option d'inscrire le principe d'inclusion dans le système. Pour cela, plus de 10 écoles ont été choisies pour servir d'expérimentation dans les provinces de Gitega, Muyinga, Makamba et en Mairie de Bujumbura (ECOFO Kanyosha III, ECOFO Foréami à Buyenzi, le lycée Notre Dame de la Sagesse de Gitega…) La cellule signale cependant un déficit de formation initiale et continue des enseignants ainsi que des outils d'enseignement pour certains types de handicapés. Le MEFTP a également procédé à la construction d'un important Centre de Référence d'Education Inclusive sur les fonds GPE à Bujumbura, avec l'appui de l'UNICEF.

- **L'alimentation scolaire**

Il est prévu dans le PTE l'élargissement de la couverture nationale des cantines scolaires. Au mois d'avril 2018, 22% d'écoles fondamentales étaient pourvues de cantines scolaires. Les modalités de fonctionnement de ces cantines sont fondées sur la participation des parents, notamment pour la fourniture du bois de chauffe et la cuisson, et les produits doivent provenir du terroir, d'où l'appellation « cantines scolaires endogènes ». En ce qui concerne la base organisationnelle de ces cantines, il faut rappeler ici qu'une Politique Nationale de l'Alimentation Scolaire a été validée en avril 2018. Il est prévu dans le PTE la réalisation d'une étude et sa validation sur les contributions des communautés au fonctionnement des cantines, ainsi qu'un Forum national sur l'alimentation scolaire. Au moment de la rédaction du présent document, ces deux dernières activités étaient en cours de préparation par la Direction des Cantines Scolaires du MEFTP.

- **La gestion des risques sanitaires en milieu scolaire**

Le PTE prévoit des activités de sensibilisation à l'hygiène en milieu scolaire par la formation des encadreurs sur l'hygiène et l'assainissement. Au cours de l'année 2018, et au début de l'année 2019, la Cellule Risques du MEFTP a mené des campagnes de sensibilisation pour la prévention des épidémies en milieu scolaire (Ebola et Choléra) en province Cibitoke. Les responsables scolaires (DPE, DCE, Directeurs d'écoles), les enseignants ainsi que des membres des Comités de gestion des écoles ont participé aux ateliers de sensibilisation. En tout, 540 participants ont bénéficié de cette campagne. Ces activités de sensibilisation s'inscrivent par ailleurs dans le plan stratégique régional de l'OMS pour les pays frontaliers a

la RDC, d'où le choix de la province Cibitoke, mais aussi dans les activités prioritaires du Plan de Contingence National concernant la riposte aux épidémies. Il faut signaler que la Cellule citée ci-dessus est intégrée dans l'organigramme du Ministère conformément au nouveau décret portant missions et organisation du MEFTP, et bénéficie donc de ressources sur le budget de l'Etat.

- **Les infrastructures scolaires**

Une étude Diagnostique des infrastructures et équipement scolaires prévue dans le PTE 2018 a été réalisée, validée et reproduite. C'est sur base des constats de cette étude que des Normes et Standards pour la construction des infrastructures scolaires ont été élaborés. Ces normes ont été validées aussi en 2018. Selon le responsable du BISEM, il est prévu aussi que ces Normes et Standards soient officiellement adoptés par une ordonnance ministérielle. La reproduction de ces Normes et Standards a été réalisée, mais la diffusion pour la mise en application, n'a pas encore été effectuée, par manque de financements.

### b) L'extension et le renforcement de l'EMFP

- **Le niveau d'accès dans l'EMFP**

En 2017, le Burundi comptait 218 CEM dont 120 construits en 2016 grâce au FONIC et sont destinés à la filière agriculture et élevage. 77 CEM, soit 35% des centres, relèvent du secteur privé. Pour l'ensemble des centres, la filière agriculture et élevage est majoritaire (133 CEM), suivie de la couture (94 CEM) puis à égalité de la menuiserie et de la maçonnerie (proposées chacune dans 60 CEM). Il faut souligner ici que le parc de l'enseignement des métiers et de la formation professionnelle, nonobstant son accroissement depuis 2012 et les efforts fournis en 2017 pour accroitre leur capacité d'accueil, est encore très réduit pour servir d'alternative aux élèves n'accédant pas au post-fondamental.

- **Les actions prévues et réalisées**

Le PTE prévoit un travail d'analyse sociologique sur les représentations de l'orientation professionnelle afin d'ouvrir des pistes pour la valorisation du sous-secteur de la Formation professionnelle. . Une étude a en effet été réalisée en 2014 dans différentes régions du pays[4], avec l'appui financier de la CTB. Il est également prévu la rédaction et la diffusion d'un texte réglementaire portant sur l'autonomie de gestion des centres de formation. Des propositions de textes ont été élaborées par la DGEMFP et déposées au cabinet.

Le PATB 2018 prévoit également une étude de faisabilité de la création d'un Centre de Formation Initiale et Continue pour les formateurs des CEM et des CFP. L'APEFE a accepté de

[4] Cf. Etude Prospective sur l'Economie Burundaise, les Besoins en Formation et l'Adéquation Formation-Emploi.

financer ce centre. Aucun progrès n'est cependant enregistré concernant ce volet. La prise en charge des responsables et des formateurs des nouveaux CEM est prévue au PATB 2018. A ce sujet, la DGEMFP a bénéficié d'une enveloppe de 346 millions de FBU, prélevée sur le Fond de Soutien à l'Education (FSE), évalué à 4,5 milliards de Fbu pour 2018[5] pour la prise en charge de ce personnel.

Concernant l'insertion professionnelle des lauréats, prévue aussi dans le PATB, la DGEMFP, avec l'appui d'ENABEL, a déjà réalisé des activités de leasing[6] en faveur des lauréats à titre individuel ou en association. La consultation du rapport-bilan de l'insertion permet d'affirmer que les résultats sont tout à fait encourageants. En effet, d'après le rapport ACFPT 2018, 378 lauréats et artisans ont bénéficié du mécanisme de leasing et ont créé leurs propres entreprises (112 projets communs). Ce volet inclu également le développement des partenariats avec le secteur privé. La convention partenariat public/privé a été signée en 2014. Cette convention a été mise en œuvre avec certaines chambres sectorielles (ex. la CHAASA et l'AEB à travers les projets mis en place par des partenaires (ENABEL, VIS, etc.)

### c) L'amélioration de la gouvernance scolaire

- **Le renforcement de l'encadrement de proximité et de la gestion locale des moyens**

C'est le premier axe stratégique prévu dans le PATB 2018-2020, et repris dans le PATB 2018. Un certain nombre d'actions ont été réalisées en 2018. Notamment la formation des DPE, DCE et des responsables d'établissements et des CGE sur la gestion des écoles ; les descentes de sensibilisation des cadres de la DGEF au mois de mai 2018, avec l'appui de l'UNICEF, mais aussi pour la mise en place de Pères et Tantes/Ecole. Cependant, certaines actions importantes pour ce volet n'ont pas été réalisées. Il s'agit notamment du renforcement des capacités des inspections à encadrer les établissements scolaires. En effet, pour l'année 2018, le Gouvernement a doté les inspections d'une enveloppe de 200 millions de FBU, une somme insuffisante pour des actions de suivi/contrôle des établissements de 110 inspecteurs provinciaux et 119 communaux.

L'élaboration, la reproduction et la diffusion d'un guide pour le suivi de l'assiduité et le repérage précoce de l'échec scolaire est une autre des activités qui n'a pas pu être réalisée en 2018 par manque de moyens financiers. Cette action se justifie tout à fait au regard des constats faits lors de l'étude sur les vulnérabilités et les risques : on a constaté des effectifs importants d'élèves qui s'absentent ou qui interrompent leur scolarité pour diverses raisons : maladie, travaux domestiques, naissance dans la famille… et ces absences et

[5] La mise en place de ce financement, qui s'appelait auparavant Taxe Education, a été recommandée par les Etats Généraux de l'Education en Décembre 2014. Ce financement s'élevait à 7,2 milliards en 2017.
[6] Appui à la mise en œuvre de plans d'affaires individuels ou en association

interruptions ne sont pas enregistrées, ce qui fausse quelque peu les statistiques sur « l'assiduité ».

- **La production à temps des données**

Une note de formation et un guide ont été élaborés par le BPSE, et des formations ont été réalisées en février 2019. Le questionnaire habituellement utilisé a été révisé, et le recensement sur base du nouvel outil est en cours. Le processus de collecte et de rapportage a été réorganisé : au niveau national une journée est dédiée au remplissage. Un délai est fixé pour les vérifications et un autre pour l'envoi des données. Cette activité a été menée avec l'appui de l'UNICEF sur financement GPE. La majorité des cadres du BPSE ont été déployés pour l'appui de cette activité. La Banque Mondiale a également accepté d'acheter des tablettes pour les DPE, IPRO, DCE, les responsables de la carte scolaire et les cadres du MEESRS en complémentarité à cet effort. Le processus amélioré devrait donner lieu à une collecte plus rapide, mieux coordonnée et, en conséquence, produire des données plus proches de la réalité.

Pour ce qui concerne renforcement du SIGE pour la production et le traitement des données : un espace de travail est actuellement en cours de réfection (salle affectée au SIGE au 4$^{ème}$ étage du bâtiment Education). Le matériel informatique est disponible et devrait être installé dans les jours à venir.

- **La géolocalisation des écoles**

Les cadres du BPSE (3) et ceux d'autres ministères (7) ont reçu des formations dans le cadre de la géolocalisation des écoles initiée par la CVR. La BM prendra en charge l'achat des matériels.

## d) Recommandations[7]

| Axe | Recommandations | Responsable | Echéance |
|---|---|---|---|
| L'accès et l'équité | Réalisation d'une étude sur la scolarisation des filles au post-fondamental et à l'enseignement supérieur | DGEF | PATB 2019 |
| | Réaliser une étude sur l'identification des enfants en dehors de l'école et les critères de pauvreté qui les affectent ainsi que d'autres raisons de la non-scolarisation | DGEF | PATB 2020 |
| | Sensibiliser/encourager les filles à faire des études post-fondamentales et supérieures particulièrement dans les filières scientifiques et technologiques ; | DPEFTP/MESRS | PATB 2019-2020 et dans le prochain PSE |
| | Généraliser le préscolaire ; | DGEF/Départ. Préscolaire | PATB 2019-2020 et dans le prochain PSE |
| | Augmenter la part du budget du préscolaire d'au moins 3% du budget total du secteur éducation | DGEF/Départ. Préscolaire | Année budgétaire 2019-2020 |
| | Continuer à construire des infrastructures scolaires incluant au moins une classe de préscolaire ; | DGEF/BISEM | Déjà prévue dans le PATB 2018-2020. L'inscrire aussi dans le prochain PSE |
| | Etendre le programme des cantines scolaires dans les provinces nécessiteuses, sur la base d'un diagnostic préalable | Direction des Cantines Scolaire | Déjà prévue dans le PATB 2018-2020. L'inscrire aussi dans le prochain PSE |
| La qualité | Mener une étude sur la déperdition scolaire à l'école fondamentale ; | DGEF | Prévue en 2018. Non réalisé. A reporter dans le PATB 2019. |
| | Créer et opérationnaliser un centre de formation initiale et continue des formateurs de l'EMFP, et mettre à jour les programmes | DGEMFP | Prévue en 2018. Non réalisé. A reporter dans le PATB 2019 et 2020. |
| | Faire un plaidoyer pour l'augmentation du budget destiné au recrutement des enseignants, y compris les enseignants du préscolaire | Cabinet MEFTP | Amélioration pour le budget 2019-2020 |
| | Définir et mettre en place les critères d'orientation dans l'enseignement des métiers et la formation professionnelle. | DGEMFP/Direction des Evaluations | Prévue en 2018. Non réalisé. A reporter dans le PATB 2019 et 2020. |
| Gestion/ Pilotage | Renforcer les compétences des encadreurs de proximité | DGEF/DGCIP/BPSE | Prévue en 2018. Plusieurs actions réalisées en 2018. A poursuivre dans le PATB 2019 et 2020. |
| | Reproduction de données scolaires par trimestre pour permettre les ajustements possibles avant la fin de l'année | DGEF/DGCIP/BPSE | PATB 2020 |
| | Former les institutions à la base sur l'utilisation des données scolaires et leur fournir des matériels de saisie et de conservation des données d'éducation | DGEF/BPSE | Prévue en 2018. Plusieurs actions réalisées en 2018. A poursuivre dans le PATB 2019 et 2020. |

[7] Ces recommandations ont été formulées par les participants lors de l'Atelier

| | | | |
|---|---|---|---|
| | Améliorer l'environnement de travail par l'électrification des bureaux des services déconcentrés | DGEF | A inscrire dans le PATB-2020 |
| | Élaborer le Cadre National de Qualification et Certification qui intègre le secteur de l'EMFTP | Cabinets du MEFTP et du MESRS | Prévue en 2018. Non réalisé. A reporter dans le PATB 2019 et 2020 |
| | Elaborer de la Politique Nationale de L'EMFTP. | Cabinet du MEFTP/DGEMFP | Prévue en 2018. Non réalisé. A reporter dans le PATB 2019 |

## Les états financiers

### a) La part du Gouvernement dans le financement du PTE

Dans le montage financier du PTE, il était prévu que les ressources de l'Etat pour l'année 2018 s'élèvent à 274 milliards de Fbu, soit près de 152 millions de $ US. Pour la même année, la dotation pour le secteur a été de 248 milliards[8], soit un GAP de 26 milliards (près de 14 millions de $ US). Il convient de rappeler ici que ce montant, en particulier pour les ressources de l'Etat à affecter au secteur, avait tenu en compte l'hypothèse d'un accroissement du PIB de 2% en 2018 (estimé par la BM à 2,7%[9]), et de 5% en 2020 (équivalent au PIB de 2014). Le PIB estimé par la BM est légèrement supérieur à celui prévue dans le PTE.

### b) Appuis financiers du PTE par les partenaires

Les partenaires internationaux et bilatéraux s'étaient engagés de libérer au total près de 180 milliards de Fbu sur les 3 ans du PTE, soit près de 100 millions de $ US[10]. En additionnant les fonds qui devaient être libérés par l'Etat, et les promesses des partenaires, il restait un GAP de près de 57 milliards de Fbu (31 700 000 de $US). Une requête a été ensuite élaborée par le Gouvernement, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, pour un montant de 25,6 millions de $US et soumise au Secrétariat du GPE. Plusieurs PTF ont promis et libéré des contributions dès 2018, dont la Banque Mondiale, le PAM, l'UNICEF, ENABEL, l'UNESCO ainsi que des ONGs tels que World Vision International, VIS, RTP, etc. Le financement AFD commencera en 2019.

Le groupe en charge des états financiers a procédé à l'analyse du niveau de libération effective des ressources financières par les différents partenaires ayant accepté de participer au financement du PTE. De manière générale, les ressources prévues pour 2018 ont été toutes libérées. Les fonds du GPE et de l'AFD s'ajouteront au financement extérieur selon la

[8] Cf. Loi Budgétaire 2018-2019
[9] Cf. www.banquemondiale.org/fr/country/burundi, 10 mars 2018.
[10] Cf. Tableau des engagements en annexe.

programmation à partir de 2019, après signature de l'accord de financement entre le Gouvernement du Burundi et l'AFD, Agent Partenaire du financement GPE.

**Transferts en 2018**

| Partenaire | Promesses 2018 | Etat de réalisation | Difficultés dans la libération des fonds |
|---|---|---|---|
| GPE/PACEF | BIF 9 701 564K | Environ 245.000 USD | Longues procédures |
| UNICEF | BIF 4 785 776K | Totalement libéré | |
| BM | BIF 6 316 113K | Promesses en cours d'exécution (Cf. Projets PAADESCO et PACEJ et appui aux cantines scolaires | Contrainte dans le recrutement et mise en place de l'unité de gestion |
| World Vision International | BIF 1 802 375K | Totalement réalisé, pas de contraintes à signaler | |
| PAM | BIF 33 353 890K | Pas de transfert monétaire. Achat de vivres<br>Le montant prévu a été totalement utilisé | Pas de contraintes à signaler pour 2018 |
| FNUAP | BIF 68 000K | Appui au programme 0 grossesse | |
| ENABEL | BIF 4 847 583K | EMFP : tout le budget sera utilisé en 2020 | Pas de contraintes à signaler pour 2018 |
| Right To Play | BIF 326 540K | Environ 62% du budget n'a pas été utilisé<br>Il s'agit d'une contribution en activités. | Le processus de préparation et de signature du protocole de collaboration avec le Ministère de l'EFTP a duré trop longtemps |
| VIS | 288 000 € | VIS réalise des activités dans 4 CEM et en partenariat avec les artisans et des entreprises (CHASAA, AEB) | Le montant a été utilisé, pas de difficultés signalées. |

**Transferts attendus pour 2019 et 2020**

| Organisme | 2019 | 2020 | Observations |
|---|---|---|---|
| GPE/AFD | USD 2 123 386 GPE<br>USD 1 580 546 AFD | USD 10 930 172 GPE<br>USD 1 617 182 AFD | Déjà confirmé par le Conseil d'Administration du GPE et celui de l'AFD |
| GPE/PACEF | USD 245 000 | | Reliquat de 2018 reporté en 2019 |
| UNICEF | BIF 2 372 777K | BIF 1 333 596K | Appuis au BPSE, aux Bureaux Pédagogiques, au SIGE |
| BM | BIF 18 084 860K | 15 407 014K | Financement déjà acquis |
| WV | BIF 2 258 855K | 2 258 855K | Chiffres à confirmer pour 2019 |
| ENABEL | EURO 2 013 000 (CEM et CFP)<br>EURO 1 153 000 (post fondamental) | EURO 503 000 (CEM et CFP)<br>EURO 536 000 (post fondamental) | Montants confirmés lors de l'Atelier |
| PAM | BIF 36 889 920K | BIF 36 889 920K | A confirmer |
| FINUAP | BIF 68 000K | BIF 68 000K | A confirmer |
| RTP | BIF 205 268 K | BIF 116 448K | Les reliquats de 2018 seront ajoutés sur le budget de 2019 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| ISU | BIF 189 106 K | | |
| VIS | EURO 743 000 | | Appui à l'EMFP. Développement des partenariats avec le secteur privé. |

### c) Recommandations relatives aux états financiers

| Recommandations | Responsable | Echéance |
|---|---|---|
| Le respect des délais de libération des fonds | | Recommandation générale |
| Mise en place de stratégies de mobilisation des ressources supplémentaires pour combler les gaps | Cabinet du MEFTP/GSE | A inscrire dans le PATB 2019 et 2020. |
| Mettre en place une cellule de mobilisation des fonds et de suivi des promesses | Cabinet du MEFTP/GSE | A inscrire dans le PATB 2019 et 2020. |
| Elaborer une cartographie des interventions (qui fait quoi et où ?) pour une meilleure coordination et répartition équitable des ressources | Cabinet du MEFTP/GSE | A inscrire dans le PATB 2019 et 2020. |
| Etre proactifs dans la confection et la libération des documents financiers. Alléger les procédures de décaissement sans nuire à la fiabilité des opérations | Cabinet du MEFTP/Partenaires | Recommandation générale |
| Améliorer les délais de signatures des protocoles par les Ministère des Finances et celui des Affaires Etrangères. | Cabinet du MEFTP/Partenaires | Recommandation générale |

## Actions à poursuivre pour 2019 et 2020[11]

- **La gestion des enseignants :**

✓ La formation initiale et continue des enseignants ;
✓ L'harmonisation des profils ;
✓ Organisation du dialogue entre les structures de formation des formateurs de l'enseignement supérieur et les gestionnaires des curricula du fondamental et du post-fondamental ;
✓ Intégration de nouvelles approches dans la formation initiale et continue des enseignants : la pédagogie d'intégration, l'inclusion scolaire…
✓ La réalisation du recensement de référence du personnel de l'enseignement.

- **L'amélioration de la formation au sein des CEM et des CFP**

✓ L'élaboration d'un Cadre National de Qualification et Certification qui intègre le secteur de l'EMFTP ;
✓ La création d'un centre de formation initiale et continue des formateurs des EMFP ;
✓ L'élaboration d'une politique Nationale de L'EMFTP.

- **L'accès et l'équité**

✓ Réalisation de l'étude prévue dans le PATB 2018 sur la déperdition scolaire à l'école fondamentale ;
✓ La réalisation de l'Etude sur les enfants en dehors de l'école ;
✓ Elaboration et diffusion d'un manuel de procédures pour le pilotage de la politique de prévention de l'échec scolaire et de la réduction du redoublement ;
✓ Développement d'outils de suivi de la gestion des petites classes, de réduction du redoublement, pour les DPE ;
✓ La réalisation d'un état des lieux des besoins pour la mise en œuvre de l'inclusion scolaire ;
✓ La structuration de la gouvernance de l'éducation inclusive, notamment par le recensement des acteurs, l'organisation d'un forum national, l'élaboration d'une politique nationale de la scolarisation inclusive ;
✓ Sensibilisation et préparation de l'enseignement supérieur à accueillir des étudiants handicapés fréquentant le fondamental et le post-fondamental ;

[11] Il s'agit pour l'essentiel d'actions prévues dans le PATB 2018.

- ✓ La réalisation d'une étude et sa validation sur les contributions des communautés au fonctionnement des cantines, ainsi qu'un Forum National sur l'alimentation scolaire (prévue dans le PATB 2018).

- **La gouvernance scolaire**

- ✓ Appui technique pour la migration de la base de données du SIGE et prise en compte du supérieur et de l'EMFP ;
- ✓ Poursuite des actions de formation et de sensibilisation pour l'encadrement de proximité ;
- ✓ Extension et élaboration d'une base légale pour le développement et l'opérationnalisation des réseaux scolaires ;
- ✓ Préparation des prérequis techniques, organisationnels et financiers pour la déconcentration du SIGE.

# ANNEXES

## ANNEXE1 : Etat des indicateurs au fondamental en 2017-2018 et les prévisions du PSDEF

| Indicateurs | Prévision PSDEF 2020 | Situation en 2017-2018 |
|---|---|---|
| Taux de redoublement Cycles 1-2-3 | 10% | 27,7% |
| Taux de redoublement Cycle 4 | 8% | 21% |
| Taux d'abandon Cycles 1-2-3 | | 12% |
| Taux d'abandon Cycle 4 | | 10% |
| Taux d'achèvement (6ème) | 94% | 59,7% |
| Taux de promotion vers le post-fondamental | 27% | 62% |
| Ratio Elèves/Classe | 50 | 70 |
| Groupes pédagogiques en double vacation | 20% | 56% |
| Taille Groupe pédagogique | 50 | 56 |

## ANNEXE 2 : Les réalisations du PATB 2018

### 1. Expansion quantitative de l'offre de formation et augmentation des effectifs dans l'EMFP.

| Activités prévues | Activités réalisées 2018/Etat d'avancement |
|---|---|
| Rédaction des TDR pour une *Etude sociologique sur les représentations sociales de l'EMFP* (DGEMFP, avec appui de la CTB) | Etude réalisée en 2014 par région. Cf. *Etude prospective sur l'économie burundaise, les besoins en formation et adéquation Formation/Emploi*. Appui CTB |
| Production d'un texte réglementaire et sa diffusion auprès des structures déconcentrées | Proposition de textes confectionnés au niveau de la DGEMFP, transmis au Cabinet. Feed-back attendu. |
| Organisation de journées « Porte-ouvertes » dans les CEM/CFP pour les élèves des ECOFO. | Non encore réalisée |
| Inspections administratives et financières des CEM et des CFP | Inspections réalisées chaque année par les conseillers de la DGEMFP (4 descentes par an dans les CEM et les CFP |
| Appui à la gestion des centres et renforcement des capacités en gestion administrative, financière et pédagogique- 13 CEM | Appui par ENABEL pour la mise à disposition pour 13 CEM d'un Prologiciel de gestion intégrée, pour l'équivalent de 40 000 euros. |
| Intégrer des approches innovantes dans la mise œuvre de l'offre de formation relative aux filières prioritaires | Programmes élaborés pour les nouvelles filières, mais non encore imprimés. |
| Mise en pratique des référentiels et de l'approche par compétences. Renforcement des capacités des formateurs | 448 formateurs formés |
| Formation des directeurs sur le suivi -accompagnement de la formation dans les CEMs | 113 directeurs formés |
| Formation des DPEFPT et DCEFPT sur l'accompagnement de la mise en œuvre des offres de formations selon l'APC | 109 DCEFPT sensibilisés sur la mise en œuvre de l'APC |
| Prise en charge des 120 responsables de nouveaux CEM | 346 millions sur le FSE pour le payement des vacataires.74 millions pour le renforcement des capacités des gestionnaires et des enseignants |
| Prise en charge des formateurs vacataires des nouveaux CEM sur le budget de l'état | Réalisé. Cf. 346 millions pour les enseignants vacataires |
| Intégration dans la fonction publique des formateurs des 120 nouveaux CEM - plaidoyer | Non encore réalisée |
| Etude de faisabilité de la création d'un centre de formation initiale et continue pour les formateurs des CEM et des CFP. | L'APEFE avait accepté de financer ce centre, mais avait souhaité que ce centre ait un statut d'autonomie de gestion. |

| | |
|---|---|
| Elaboration des programmes de formation modulaire pour les nouvelles filières des CEM et les programmes du CFP | Programmes déjà confectionné pour les CEM. Validés en novembre 2018. Programmes non encore élaborés pour les CFP. |
| Améliorer les supports didactiques : impression, multiplication et reliure des manuels élaborés. | Pour 2018, la DGEMFP a bénéficié de 80 millions sur le FSE pour l'impression de manuels |
| Renforcer les capacités pédagogiques des formateurs. | Enseignants formés sur l'utilisation des programmes élaborés. Fonds non encore utilisés : Cf. 76 millions affectés au renforcement des capacités |
| L'entretien et la maintenance des infrastructures et équipements des centres CEM ciblés sont appuyés. | Non réalisé (une seule école en réhabilitation). |
| Achat de nouveaux équipements CEM et CFP | Non réalisé |
| Rédaction et diffusion d'un texte règlementaire portant sur l'autonomie de gestion des centres | Non réalisé. L'EMFP est un secteur instable, balloté entre plusieurs tutelles. Il a besoin d'être « stabilisé » par un cadre légal |
| Accompagnement de l'insertion professionnelle des formés. Cf. 13 CEM appuyés | Equipements accordés aux lauréats qui ont des projets à réaliser individuellement ou en association. ( |
| Développer et tester des mécanismes et modèles d'insertion des lauréats CEM-CFP. | Idem |
| Développement d'Activité Génératrice de Revenus : | 93 projets associant les lauréats et artisans via les équipements leasing ont été validés |
| Renforcement des capacités des membres des cellules d'insertion | Les lauréats de Kaburantwa, Mabayi, Gatete, Bwoga, Mugutu et 4 membres de la cellule de Bujumbura font les stages et sont bien suivis |
| Suivre et évaluer l'appropriation des mécanismes d'insertion et des résultats obtenus | Les rapports sont produits après le suivi-évaluation des cellules d'insertion |
| Collaboration avec la CHASAA : création et ouverture de la coopérative des artisans et des CEM/CFP appelé « COLUCAB » | Coopérative « COLUCAB » déjà mise en place |
| Appel d'offres national ouvert et dépôt des offres | Les offres ont été ouvertes |
| Désignation de l'équipe de planification au sein de la DGEMFP. Acquisition d'ordinateurs pour l'équipe de planification | Cf. BPSE |
| Mise à jour du questionnaire existant pour la récolte des données de l'EMFP - | Cf. BPSE |
| Regroupement au niveau central des coordinations provinciales et formation sur le questionnaire (18 coordonnateurs formés pendant 2 jours) | Cf. BPSE |

## 2. Amélioration de l'accès, de l'équité, de la qualité au fondamental et de la résilience

| Activités | Etat de réalisation |
|---|---|
| **Gestion des enseignants** | |
| Identification des besoins de redéploiement, des surplus et évaluation des modalités de redéploiement | Opérations de redéploiement des enseignants réalisées depuis 2016 |
| Procéder au redéploiement au plus tard début Août de chaque année | Idem |
| Réduction de la suppléance | Idem |
| **Réduction des disparités de genre** | |
| Etude qualitative sur les écarts de genre dans les 3 premiers cycles du fondamental en faveur des filles et sur la situation particulière de 4 provinces en leur défaveur | Non encore réalisée |
| Vulgarisation en milieu scolaire de la loi sur les violences basées sur le genre | Non encore réalisée |
| **Promotion de l'éducation inclusive** | |
| Renforcement des capacités des acteurs | Non encore réalisée |
| Structuration de la gouvernance de l'éducation inclusive : Recensement des acteurs, forum national, élaboration d'une politique nationale | Intégration de la cellule « Education Inclusive » dans l'organigramme du Ministère |
| Mise en place d'activités expérimentales dans certaines écoles, formation des enseignants et production de supports | Expérimentation de l'école inclusive dans plus de 10 ECOFO |
| Suivi et modalités de gestion des interruptions de scolarité : récolte de données, rapportage, mesures de remédiation…) | Non encore réalisée |
| **Alimentation scolaire** | |
| Elargissement de la couverture en cantines scolaires. Ciblage par le MEESRS (direction nationale) et le PAM (direction éducation) - base de données mise à jour une fois par an | Réalisée. Validation de la Politique Nationale de l'Alimentation Scolaire en Avril 2018 |
| Fonctionnement opérationnel des cantines par les parents d'élèves volontaires (cuisson, bois de chauffe) | Réalisée |
| Conduite d'une étude et sa validation sur les contributions des communautés au fonctionnement des cantines. | En cours de préparation |
| Forum national sur l'alimentation scolaire | Idem |
| **Gestion des risques sanitaires en milieu scolaire/Résilience** | |
| Actions de sensibilisation à l'hygiène en milieu scolaire : Formation des encadreurs sur l'hygiène et l'assainissement, la gestion de la menstruation, etc. | Prévention à l'Ebola et du Choléra<br>Ateliers de sensibilisation en province Cibitoke |
| Prévention et accompagnement des grossesses en milieu scolaire. Collecte des données sur la base du nouveau canevas. Activités de sensibilisation. Campagne 0 grossesse. | Réalisée et en cours de réalisation avec l'appui du FNUAP |
| Mise en place et sensibilisation des tantes et pères écoles, sensibilisation des enseignants sur la violence basée sur le genre, organisation de la journée internationale de la jeune fille | Réalisée. Quelques écoles en situation d'expérimentation (Cf. DGEF) |
| Gouvernance et pilotage de la résilience. Exploration des possibilités de dotation de la cellule de gestion des urgences d'une ligne budgétaire et de procédures d'engagement accélérées | Cellule intégrée dans l'organigramme du Ministère |
| **Infrastructures scolaires (Cf. BISEM)** | |
| Validation des normes et standards (Atelier) | Réalisée |
| Adoption officielle des normes et standards (ordonnance conjointe) | Adoption par la Ministre seule de l'éducation |
| Reproduction et distribution des normes et standards (y compris les plans types) | Reproduction réalisée. |
| Développement d'un guide spécifique en Kirundi à l'intention des communautés | Non encore réalisé |
| Identification des écoles prioritaires. (Tailles de groupes pédagogiques les plus élevées) | Déjà réalisé. Appui AFD |
| Analyse de la faisabilité du projet de programme de construction | En cours au début de 2019 |
| MO des partenaires (construction et équipement UNICEF) | Réalisée |
| Acquisition de mobiliers de SDC | Réalisée |
| Etude Diagnostic des infrastructures et équipement scolaires et validation. | Réalisée |
| Réhabilitation de SDC (MO Gouvernement) | Réhabilitation du lyc. tech. de Maramvya |
| Construction de latrines séparées | Réalisée |
| Mise en place de points d'eau | Réalisée |

### 3. Amélioration de la gouvernance scolaire

| Actions prévues | Actions réalisées 2018 |
|---|---|
| Mise en place d'activités de communication via la radio scolaire sur la politique de réduction du redoublement et l'accompagnement des élèves | Non réalisé. Pas de changement de programmes |
| Pour les CGE : élaboration, reproduction et diffusion d'un guide pour le suivi de l'assiduité, le repérage précoce de l'échec scolaire | Réalisation par la DG Fondamentale d'une descente de sensibilisation pour la mise en place de Pères et Tantes/Ecole. |
| Formation des CGE sur le module intégré (gestion des écoles, etc.) | Formations réalisées. Descentes de sensibilisation par les cadres de la DG Fondamentale au mois de mai 2018. |
| Mise à jour du canevas du tableau de bord pour la gestion des écoles et rédaction d'un manuel d'utilisation | Idem |
| Elaboration et diffusion d'un manuel de procédures pour le pilotage de la politique de prévention de l'échec scolaire et de la réduction du redoublement | Pas encore fait. |
| Formation et sensibilisation des DCE sur la collecte, le traitement des données et la politique de réduction du redoublement | En cours. Note de formation et guide élaborés. Formations réalisées (Janvier 2019). |
| Sensibilisation et formation : 4 regroupements régionaux sur la collecte et traitement des données, sensibilisation et suivi sur les politiques. | Idem |
| Renforcement des moyens de fonctionnement des DCE pour le renforcement de l'encadrement de proximité | Les 119 DCE ont bénéficié de 146 millions FBU sur le budget de l'Etat en 2017, soit environ 73 000 USD. |
| Amélioration des dotations de fonctionnement des DPE pour améliorer le suivi et le pilotage | Les 18 DPE ont bénéficié de 254 millions FBU sur le budget de l'Etat en 2017, soit environ 127 000 USD. |
| Amélioration des dotations de fonctionnement des inspections provinciales pour améliorer le suivi et le pilotage | Les 18 IP ont bénéficié de 156 millions FBU en 2017, soit environ 78 000 USD |
| Développement d'outils de suivi de la gestion des petites classes, de réduction du redoublement, pour les DPE. | Pas encore réalisée |
| Reproduction et distribution des outils | Pas encore réalisée |
| Formation sur l'utilisation des outils (regroupement des DPE, IPRO et DCE) | Pas encore réalisée |
| Sensibilisation des DPE et des inspections provinciales sur les priorités du secteur | Réalisé au niveau central à l'occasion de la dissémination du PTE en Juin 2018. |
| Développement d'un canevas de tableau de données et d'un guide à l'intention des directeurs d'établissements. Reproduction et diffusion de ces outils | Questionnaire révisée. Formation réalisée en février 2019. Un délai fixe pour la récolte et l'envoi des données. |
| Elaboration d'une lettre circulaire rendant obligatoire le remplissage de ces tableaux au début de chaque année scolaire | Communications du Ministre par les média. Cf. aussi Note de formation |
| Elaboration et reproduction d'un guide pour le remplissage des questionnaires. | Réalisée |
| Appui technique pour la migration de la base de données du SIGE et prise en compte du supérieur et de l'EMFP | Déjà réalisé dans l'EMFP. Pas encore pour l'enseignement supérieur |
| Mise à disposition d'une salle de saisie | Salle de travail en cours de réfection |
| Mise en réseau informatique du BPSE et de la DGRH (câblage, switch, etc.) | En cours de réalisation |
| Acquisition par le BPSE d'une photocopieuse, des onduleurs et des antivirus. | Onduleurs et antivirus déjà livrés. Ordinateurs déjà en place mais sous emballage. Livrés par UNICEF |
| Appui technique pour la prise en compte des données de géolocalisation dans le SIGE | Non encore réalisée. |
| Achat de compléments de GPS | La BM a estimé non nécessaire d'en acheter d'autres. Cf. possibilité de mutualisation des appareils GPS. |
| Formation du personnel du BPSE sur l'utilisation du module de géolocalisation | Personnel du secteur éducation formé dans le cadre de la géolocalisation des écoles |
| Formation des chargés de la carte scolaire sur l'utilisation des GPS | Pas encore réalisée. |
| Appui technique pour la finalisation du module GRH du SIGE et la préparation des outils de l'enquête de référence. | Enquête sur le personnel réalisée dans 5 provinces : Rapport en cours de rédaction |
| Recensement du personnel de l'éducation (Enquête de référence) | Non encore réalisée. Une unité est affectée à ce service |
| Redéploiement d'un informaticien pour appuyer la gestion du module GRH | Pas encore réalisée |

| | |
|---|---|
| Formation du personnel de la DRH et du BPSE sur la gestion du module GRH du SIGE | Pas encore réalisée |
| Ouverture du sous module usage public | Pas encore réalisée |
| Acquisition des postes de travail pour la DGRH (ordinateurs) | Pas encore réalisée |
| Préparation des prérequis techniques, organisationnels et financiers pour la déconcentration du SIGE (élaboration d'une feuille de route) | Pas encore réalisée |
| Préparation des prérequis techniques et financiers pour l'immatriculation des élèves | Pas encore réalisée. Pas de bailleur |
| Acquisition de tablettes pour les DPE, IPRO, DCE, responsables de la carte scolaire et les cadres du MEESRS | La BM a accepté de les acheter. Dossier en cours d'élaboration |
| Reproduction du PTE. *Diffusion et communication sur les politiques du PTE* | PTE déjà disséminé. Cf. Supra |
| *Préparation des plans d'actions annuels budgétisés* | Plans d'actions élaborées dans le cadre des activités habituelles des services de l'Etat. |
| Rédaction de rapports trimestriels et annuels de suivi technique et financier | Pas encore réalisée |
| Organisation de réunions des groupes thématiques | Réunions de démarrage effectif des équipes thématiques tenues au cours de la semaine du 18 au 22 février 2018. |
| Participation à l'évaluation PASEC 2019 (2ème et 6ème années). | En cours. Financement libéré par UNICEF. |
| Evaluation de la mise en œuvre de la réforme (fondamental) | Non encore réalisée. Commission déjà mise en place par Ordonnance |
| *Etude sur les enfants en dehors de l'école* : Elaboration des termes de référence | Elaboration TDRs et recrutement de l'expert en cours |